## Conseil départemental de la Somme



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## Annonces du Premier Ministre pour les départements « sous surveillance » dont la Somme : réaction de Stéphane Haussoulier, Président du Conseil départemental

Amiens, le jeudi 4 mars 2021

Lors de son allocution de ce jour, le Premier Ministre a annoncé le renforcement des mesures de prévention plutôt que des confinements locaux pour les départements « sous surveillance COVID-19 » dont la Somme fait partie.

Ces mesures vont dans le sens des propositions formulées par les élus locaux lors de la concertation organisée dans la Somme par Madame la Préfète, que je remercie à cette occasion.

Les dispositions annoncées par le Gouvernement sont équilibrées. Elles préservent la vie sociale comme l'activité économique. Ces deux points sont essentiels.

Je compte sur la vigilance et la responsabilité des Samariens pour respecter scrupuleusement les gestes barrières et réitère mon appel à une accélération de la campagne de vaccination. Dans la Somme, moins de 3% de la population est vaccinée.

L'orientation des doses de vaccin vers les territoires où les taux d'incidence sont les plus élevés, comme annoncée ce soir par le Premier Ministre, est un point positif qui doit être mis en œuvre très rapidement. Le Département est prêt à se mobiliser, aux côtés des communes et des autorités, pour y parvenir.



**Eloïse Devred** - e.devred@somme.fr 03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 **somme.fr/presse** 

